

CR (subjectif) PUUSP CS 28 mai 2019, à Metz

Le président a débuté la séance en revenant sur l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires. Le CA a donc décidé de ne pas augmenter les frais l'année prochaine. J'ai demandé s'il y avait un message pour les étudiants étrangers rejoignant l'Université l'année prochaine pour les années suivantes. Pour le moment rien n'est fixé en attendant la définition d'une politique sur la question (on sent déjà poindre le discours sur l'impératif d'augmentation dans l'avenir).

Il est également revenu sur l'avancée de la préparation de la loi de programmation pluriannuelle du financement de la recherche. Sans entrer dans les détails (et de manière très subjective) je comprends que :

- tous les retours émettent des critiques sur le fonctionnement actuel en AAP
- en France, les débuts de carrière sont trop peu rétribués et apparaissent comme trop protecteur (les discussions tournent autour de l'idée de la constitution d'un corps unique dont l'entrée se ferait à thèse + 10-15 ans, actant la disparition des MCF).
- la qualification pourrait disparaître (c'est contreproductif pour défendre le doctorat).
- l'ANR devrait devenir une agence avec plus de moyens et opérant sur plusieurs ministères.
- le groupe 3 sur le financement de la recherche discute de modalité de financement en relation avec des entreprises.
- la disparition du corps des MCF est en bonne voie (si si).

J'ai profité de cet échange pour demander au président sa position concernant le communiqué de la CPU suivant :

<http://www.cpu.fr/actualite/la-cpu-pour-une-approche-proactive-de-lautonomie/>

On retrouve dans ces propositions les sujets qui ont crispé la communauté depuis 15 ans, et qu'on retrouve déjà, dans une moindre mesure, dans la préparation de la loi pluriannuelle (cf au dessus). Le président a argumenté qu'il ne s'agissait pas de modulation de service, que le doctorat était actuellement dévalorisé et que les promotions locales permettaient de prendre en compte la diversité des investissements individuels. Nous avons eu un échange sur les pouvoirs et contre-pouvoirs (et leur totale absence dans ce qui est promu par la CPU). Le président a regretté le manque de confiance manifeste envers les présidents d'Universités qui cherchent le meilleur pour leur communauté. Si je veux bien le croire, je reste convaincu de l'importance d'avoir un système fonctionnant également au niveau local et national.

Il ne s'est pas prononcé explicitement sur le communiqué, mais je retiens qu'il ne s'est pas inscrit en faux.

En rassemblant ces deux points (loi de programmation et communiqué de la CPU), on peut s'attendre à une année 2020 riche en changements (et mobilisations ?).

L'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche pourrait être transformée en profondeur.

Le VP a donné plusieurs informations dont :

- le classement de Leiden a été publié, l'UL se situe plutôt bien (je ne sais pas ce

que cela signifie).

- CPER : le prochain contrat débutera en 2021, avec une phase préparatoire dès 2020.
- La Région avance dans la définition de sa stratégie pour la recherche (tant qu'elle ne recule pas)
- Pour les demandes de MIMA-MIMOY tous les projets proposés sauf 1 sont retenus par la Région
- L'établissement a reçu des projet doctoraux Région : 21 UL + 9 EPST. Des questions apparaissent avec des secteurs très efficaces sur cet appel.
- 3 collègues ont reçu un IUF junior (bravo à eux).
- la maison du doctorat est en cours d'inauguration.

Nous sommes revenus sur la stratégie de l'établissement par rapport au PIA. Il s'agit d'avancer dans la mobilisation de la communauté pour définir les mécanismes à mettre en place à la suite de LUE et dans la perspectives des prochains appels du PIA. Il existe plusieurs moyens pour remonter des propositions et il ne faut pas se censurer (au contraire). Une restitution est prévue à la fin du moins d'août.

Nous avons validé la répartition budgétaire concernant la recherche. Dans cette période de budget en baisse, le CS a choisi de minimiser la baisse des dotations des laboratoires. Les autres programmes en seront baissés d'autant. Il ne semble pas prévu que le ministère revienne sur le non financement du GVT\*, nous restons donc en période de vaches maigres. L'articulation des AAP PIA (cf point précédent) est d'autant plus importante.

J'ai voté contre la nouvelle procédure d'ACT. Cette procédure a été mise en place pour valoriser la participation à l'encadrement doctoral des non HDR. Il en résulte aujourd'hui une procédure limitante de la possibilité d'encadrement pour des droits et devoirs assez flous.

Clotilde Boulanger a présenté le bilan des études doctorales. À noter que l'inscription des doctorants a posé des difficultés cette année. En effet, comme tout étudiant un doctorant doit payer le CEVEC, or cela est possible par une application nationale qui a des dates de fermeture. Après ces dates, l'inscription n'est plus possible. Il faut donc veiller à respecter les dates. Par ailleurs, les études doctorales et les ED ont un nouveau site web qui rassemble une documentation importante. Un focus a été fait sur l'ED Biose qui a présenté son bilan.

Brigitte Nominé a présenté le projet de construction d'un Data Center mutualisé UL - CHU - métropole Grand Nancy, très probablement dans les anciens locaux de l'INIST. Cela permettra de baisser notre impact environnemental en augmentant notre niveau de service. Plusieurs salles et bâtiments seront rendus une fois la construction finalisée (fin 2021).

Yves Laprie, directeur du pôle AM2I a présenté rapidement l'avancée de la feuille de route IA en région, sachant que la réunion principale avait été déplacée au lendemain.

Nous sommes revenus sur les réponses de l'AAP interdisciplinarité. Il faut noter que 42 réponses ont été remontées, ce qui montre une vraie dynamique.

Les pôles scientifiques ont fait un travail important de classement. Le financement envisagé ne permettant que de valider un nombre réduit de projets, chacun d'eux a été discuté. 5 ont été sélectionnés et 2 autres avec une baisse de dotation. La valorisation l'ensemble du travail qui a été fourni par la communauté sur cet appel sera repris lors d'un prochain CS.

Nous avons validé les CR des précédentes séances, l'adhésion de l'établissement à Prometia (votre contre de ma part), et désignés des membres du CS au comité Intégrité Scientifique.

Les coopérations internationales ont été reportées faute de temps.

À noter que ce CS s'est tenu avec le quorum pour une séance se tenant à Metz et qu'il a débordé de 2h sur l'après-midi pour finir le plénier.

\* GVT : Glissement Vieillesse Technicité. Le GVT est une conséquence directe du passage à l'autonomie des établissements.

Le ministère délègue à l'UL le financement d'un nombre défini de fonctionnaires avec un coût théorique moyen. Comme les permanents de l'établissement ont une avancée de carrière supérieure à la vision théorique du ministère, le simple fait de payer les salaires implique un déficit dans le budget de l'établissement.

Le ministère a donc décidé de faire porter aux Universités une partie du financement normal de ses fonctionnaires.

Si le GVT perdure, nous atteindrons un moment où les fonctionnaires de l'UL seront rémunérés moins que la dotation du ministère.

Cette période dorée pourrait, d'après la pyramide des âges de l'UL, être atteinte à l'horizon 2040.

Maxime Amblard  
élu PUUSP